



**aide
à domicile**

LA BRANCHE

CPREFP

Nouvelle-
Aquitaine



PANORAMA RÉGIONAL 2025

SUR DONNÉES 2024

DES MÉTIERS
AU  DU LIEN
SOCIAL

NOUVELLE- AQUITAINE



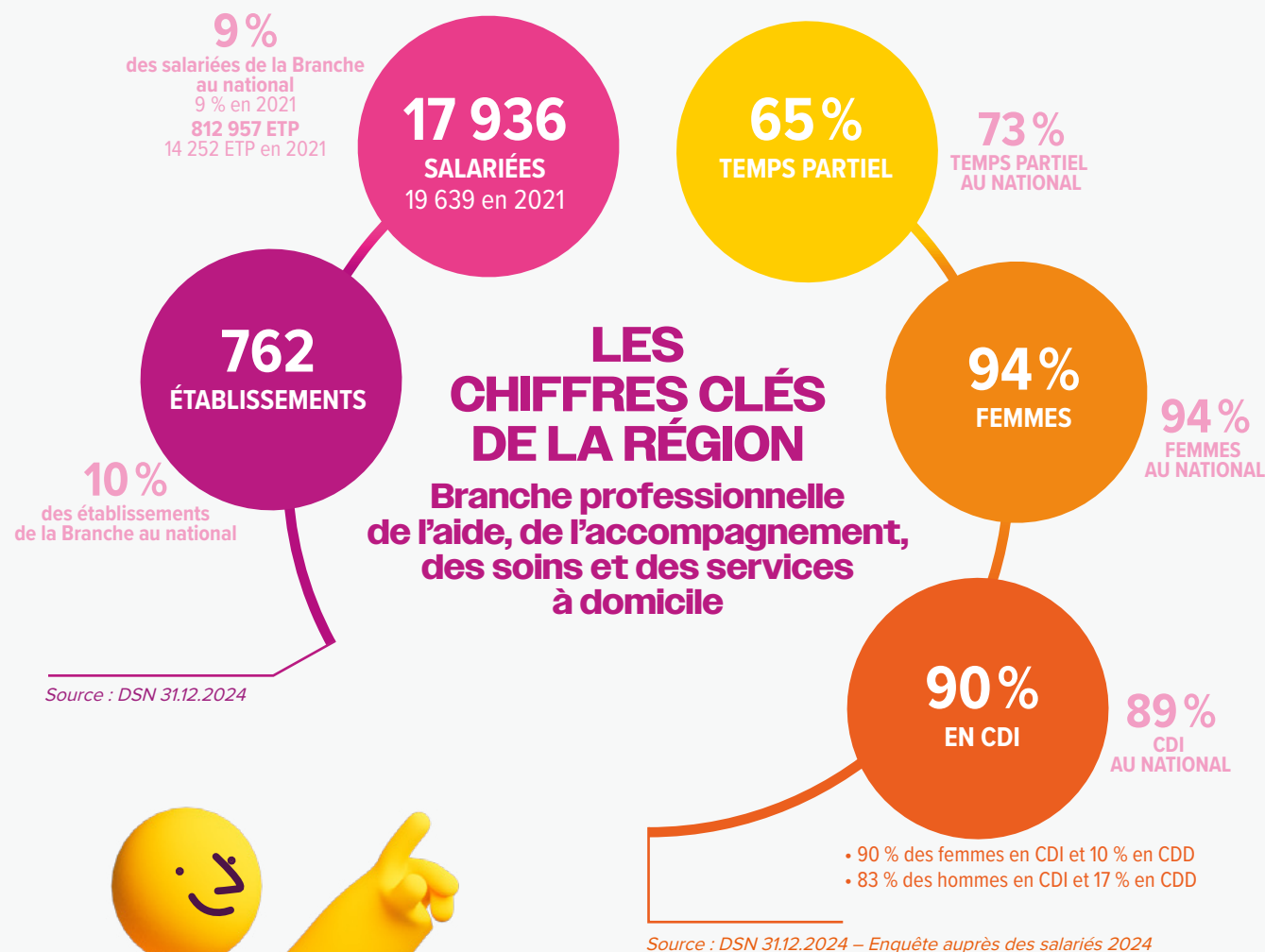
LA BRANCHE EN RÉGION

Dans chaque région il existe une Commission paritaire régionale pour l'emploi et la formation professionnelle (CPREFP). À ce titre, elle met en œuvre, pour mieux répondre aux enjeux régionaux et s'adapter aux problématiques de décentralisation, des compétences en matière d'emploi et de formation professionnelle continue. La CPREFP joue un rôle politique majeur : elle représente la Branche auprès des acteurs locaux et constitue un interlocuteur clé sur les questions d'emploi et de formation professionnelle.

LE PÉRIMÈTRE DE LA BRANCHE

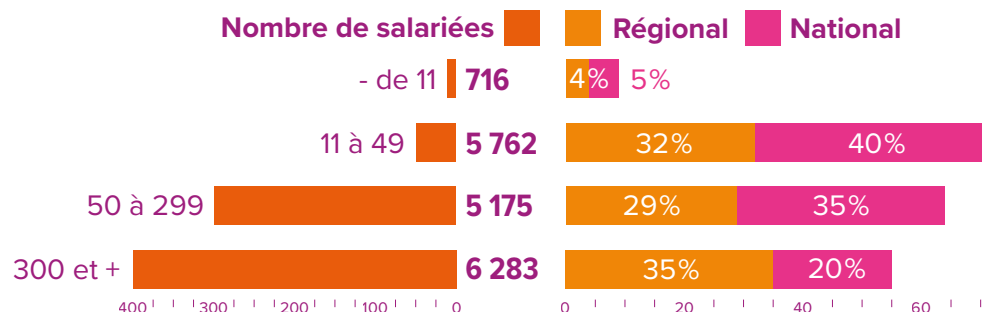
La Branche se compose des associations et organismes employeurs privés à but non lucratif qui, à titre principal, ont pour activité d'assurer aux personnes physiques toute forme d'aide, de soin, d'accompagnement, de service et d'intervention à domicile. La Branche professionnelle continue à jouer un rôle majeur, fédérant toujours les acteurs historiques de l'aide, du soin et des services à domicile, avec une structuration renforcée et une représentation prééminente du secteur. Elle regroupe 6 330 structures prestataires de cette activité et embauche 191 580 salariées. Vous pouvez retrouver toutes les actualités et les textes fondateurs de la Branche sur :

aideadomicile-labranche.fr



LES ÉTABLISSEMENTS DE LA BRANCHE SUR LE TERRITOIRE

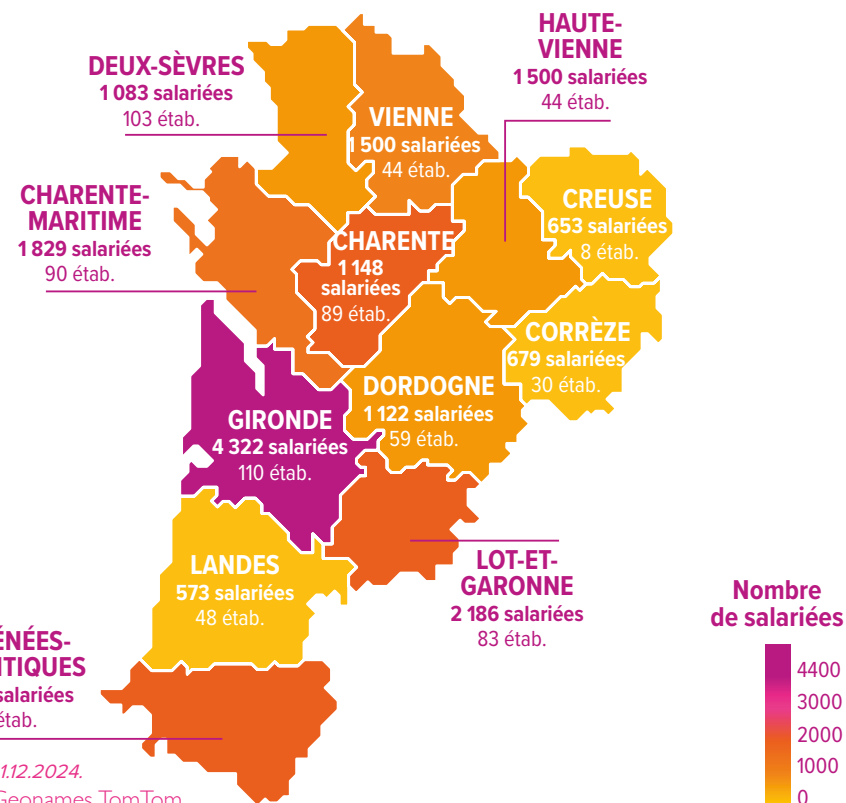
RÉPARTITION DES SALARIÉES SELON LES TAILLES DE STRUCTURES



La proportion d'établissements implantés en région Nouvelle-Aquitaine représente 10 % de l'ensemble des établissements de la Branche, avec 762 établissements.

Le département de Gironde (4 322 salariées) est le plus important pourvoyeur d'emplois de l'aide à domicile dans la région.

Les structures de 300 salariées et plus comptabilisent 35 % des effectifs de l'aide à domicile de la région. Les structures de moins de 11 salariées emploient 4 % des effectifs régionaux.



LES SALARIÉES DE LA BRANCHE SUR LE TERRITOIRE

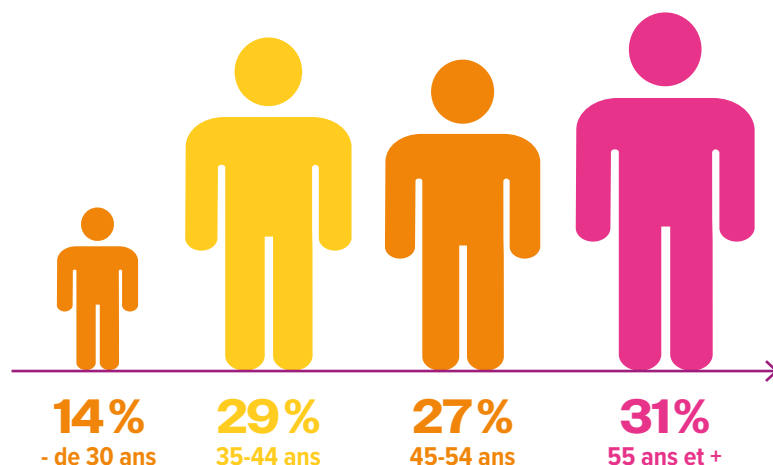
La région Nouvelle-Aquitaine comptabilise 9 % des effectifs globaux de la Branche, soit un taux équivalent à celui de 2021. Elle totalise 17 936 salariées.

La proportion de CDD augmente par rapport à 2021 en passant de 9 % à 10 %. Le temps de travail tend à diminuer, le taux de contrats à temps complet est de 35 % contre 40 % en 2021, mais reste supérieur au niveau national (27 %).

CDD		CDI		TEMPS PLEIN		TEMPS PARTIEL	
RÉGION	NATIONAL	RÉGION	NATIONAL	RÉGION	NATIONAL	RÉGION	NATIONAL
10 %	11 %	90 %	89 %	35 %	27 %	65 %	73 %

Source : DSN 31.12.2024

LA RÉPARTITION DES ÂGES DES SALARIÉES



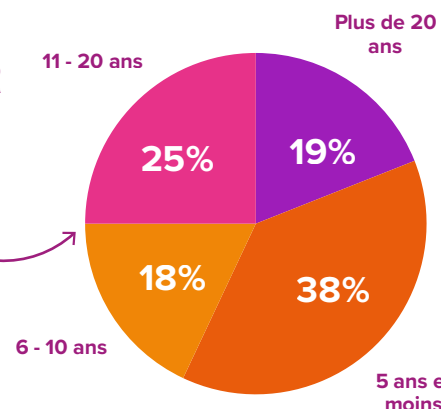
Source : DSN 31.12.2024 – Enquête auprès des salariés 2024

L'ANCIENNETÉ DANS LE MÉTIER

(dans et hors Branche de l'aide à domicile)

9,8 ANS

Ancienneté moyenne des salariées dans le métier



Source : Enquête auprès des salariés 2024

L'ancienneté moyenne des salariées dans le métier est de **9,8 ans**, soit une moyenne identique à celle du niveau national. La région connaît un certain dynamisme en matière d'entrée dans les métiers de l'aide à domicile avec une hausse des salariées ayant 5 ans et moins d'ancienneté (de 22 % en 2021 à 38 % en 2024) et une augmentation des salariées ayant plus de 20 ans d'ancienneté (de 17 % en 2021 à 19 % en 2024).

La moyenne d'âge des salariées augmente en passant de **45,4 ans en 2021** à **45,9 ans en 2024** (46,8 ans au niveau national). La part de salariées de 55 ans et plus s'accroît de 29 % à 31 % (30 % au niveau de la Branche).

45,9 ANS

Âge moyen des salariées en emploi

46,3 ANS

Âge moyen des salariées en CDI

34,3 ANS

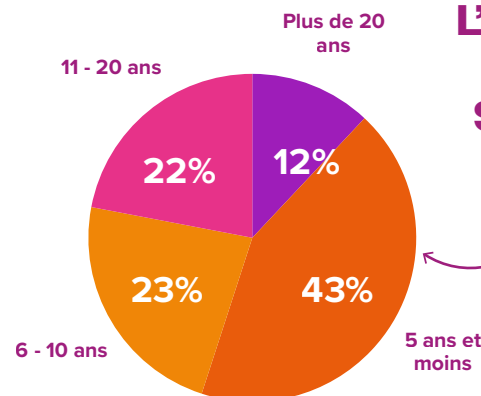
Âge moyen des salariées en CDD

L'ANCIENNETÉ DANS LA STRUCTURE

(uniquement en CDI)

8,3 ANS

Ancienneté moyenne des salariées dans la structure



Source : Enquête auprès des salariés 2024

L'ancienneté moyenne des salariées dans la structure est de **8,3 ans** (8,5 ans au niveau national). Le taux de salariées ayant 5 ans et moins d'ancienneté augmente (de 38 % à 43 %, tout en se rapprochant de la moyenne nationale qui est de 46 %). Le taux de salariées ayant plus de 20 ans d'ancienneté reste stable à 12 %.



LES PRINCIPAUX MÉTIERS

(estimation des effectifs sur la base du questionnaire structure)

11 341

2 844 577



Aide à domicile



AVS



Aide soignant

LES PROJETS DE RECRUTEMENT DE LA RÉGION

90 %

des entreprises envisagent
de recruter en 2025
91 % au national

MÉTIERS LES PLUS RECHERCHÉS

- Intervenante aide à domicile
- Aide-soignante
- Accompagnante éducative et sociale

6 390*

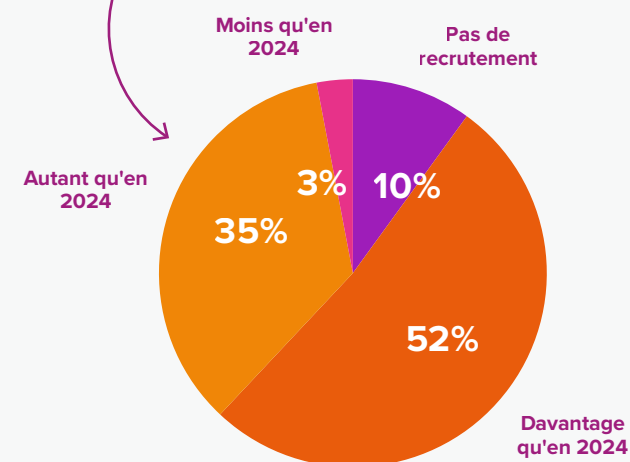
Projet de recrutement
12 % du national

PROJETS DE RECRUTEMENT

- 83 % jugés difficiles
(82 % au national)
- 14 % contrats à durée déterminée
(13 % au national)

* Estimation basée sur la BMO, les données DARES et les indications de la Branche de l'aide à domicile.

Recrutements envisagés en 2025



Sources : Enquête auprès des employeurs / Estimation des besoins à partir de l'enquête BMO Pôle Emploi 2025 / Baromètre Emploi-Formation Uniformation 2025.



FORMATION	DÉPENSES 2024	ÉVOLUTION 2021-2024	NB STAGIAIRES 2024	ÉVOLUTION 2021-2024
Ensemble des dispositifs	7 483 788 €	+ 33 %	11 442	+ 0 %
Alternance	2 364 906 €	+ 63 %	317	- 21 %
• En contrat d'apprentissage			95	- 13 %
• En contrat de professionnalisation			154	- 28 %
• Autre (Pro-A, aide financière tutorat...)			68	- 12 %

Les besoins de main-d'œuvre sont prégnants dans la région puisque **90 % des structures envisagent de recruter en 2025**, dont 52 % davantage qu'en 2024. Ces recrutements concernent majoritairement les intervenantes aide à domicile, les aides-soignantes et les accompagnantes éducatives et sociales. Les structures sont toutefois **83 % à anticiper des difficultés de recrutement**.

CO-FINANCEMENT (FONDS MUTUALISÉS BRANCHE ET ESSENTIELLEMENT FONDS DE LA CAISSE NATIONALE DE SOLIDARITÉ POUR L'AUTONOMIE – CNSA)	2024	ÉVOLUTION 2021-2024
Dépenses	3 111 550 €	+ 16 %
Nombre de stagiaires	5 479	+ 16 %
Nombre d'heures total	84 926	+ 5 %

Les dépenses en formation sont en augmentation en 2024 (+ 33 % en dépenses). **Les dépenses au titre de l'alternance augmentent de 63 %** (2 364 906 € en 2024, contre 1 453 447 € en 2021), mais le **nombre d'alternants formés baisse de 21 %** (399 stagiaires, contre 317 stagiaires en 2021). Cette diminution concerne tous les volets de l'alternance : contrat d'apprentissage (de 109 stagiaires en 2021 à 95 stagiaires en 2024), contrat de professionnalisation (de 213 à 154 stagiaires), autres dispositifs d'alternance (Pro-A...) (de 77 à 68 stagiaires). La formation des salariées est soutenue par **les co-financements qui ont augmenté de 22 % en termes de dépenses** (2 692 681 € en 2021) **et de 19 % en termes de stagiaires** (4 721 stagiaires en 2021).

L'aide à domicile est un pilier essentiel de notre société. Pour relever les enjeux identifiés, il est indispensable de renforcer la coopération entre acteurs, d'investir dans la formation et d'innover pour garantir un service humain de qualité et performant.

